

RETRAITÉ-E-S CHEMINOT-E-S... AGISSONS ENSEMBLE LE 15 MARS 2018 !

CGT - UNSA - SUD-RAIL



Après 4 années de disette, le gouvernement a augmenté les pensions de seulement 0,8 % au 1er octobre 2017.

C'est loin, très loin de faire le compte par rapport à l'évolution des prix : + 6,9 % pour le gaz ; + 36 % pour le fioul ; + 8 centimes par litre de gasoil ; + 10 % pour les timbres poste. Mais c'est encore plus loin si l'on prend en compte les ponctions subies par les retraités : mesures fiscales, CASA...

Pour 2017, cela représente plus de 1 % de perte de pouvoir d'achat et aucune augmentation n'est prévue en 2018 (nouveau report d'octobre à janvier pour la revalorisation des pensions) !!!!

+

Au 1er janvier 2018, le taux de CSG a été relevé de 1,7 point pour tous les pensionnés soumis au taux normal de CSG : celui-ci est passé de 6,6 % à 8,3 % soit... + 25 % d'augmentation. Plus de 70 % des cheminots retraités sont concernés par cette mesure et donc considérés, par le Président de la République, comme des « retraités » aisés !

En réalité, on assiste à une participation renforcée des retraités au financement de la protection sociale.

=

Baisse du pouvoir d'achat des retraités : ça suffit !

LE 15 MARS 2018, JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DES RETRAITÉS DEVANT LES PRÉFECTURES !

☐ Non à la hausse de la CSG,

☐ Oui à l'augmentation des pensions !

Documents à télécharger

 Tract UFR "15 Mars 2018".